

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET TRAMPOLINE

Mars 2024

1. INTRODUCTION	1
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONTEXTE	1
3. RÉSUMÉ DU PROJET	2
4. PORTÉE DE L'ÉTUDE	3
4.1 But, objectifs	3
4.2 Publics ciblés et utilisation de l'étude	4
4.3 Questions clés de l'étude	4
5. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	5
5.1 Conception de l'étude	5
5.2 Considérations éthiques	6
6. LIVRABLES ET RÉSULTATS ATTENDUS	6
7. GESTION DE L'ÉTUDE	7
8. ÉQUIPE D'ÉTUDE ET CRITÈRES DE SÉLECTION	8
9. DOSSIERS DE CANDIDATURE	8
10. CALENDRIER DES PAIEMENTS	9
11. COMMENT POSTULER	9
12. ANNEXES	9

I. INTRODUCTION

Ce document fournit les Termes de Référence pour la réalisation de l'évaluation finale du projet « **Trampoline : vers le développement de la jeunesse au niveau personnel, professionnel et social** » visant l'insertion socio-professionnelle des jeunes, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Save the Children et GLOBE à Nouakchott, notamment dans les communes Dar Naim et Arafat, ainsi qu'à Gorgol, dans la commune de Kaédi.

Le projet vise à contribuer à la résolution des problématiques liées à l'insertion socio-économique et civique des jeunes hommes et femmes, y compris ceux en situation de handicap, en République Islamique de Mauritanie. L'objectif est d'améliorer l'accès aux opportunités d'insertion socio-professionnelle et économique, ainsi que la participation citoyenne des jeunes (16-24 ans) et des femmes en recherche d'emploi et d'auto-emploi, en mettant particulièrement l'accent sur ceux en situation de handicap.

Le projet mis en œuvre durant la période de Février 2022 à Janvier 2024 a fortement impliqué les services techniques œuvrant dans l'insertion des jeunes et protection des enfants (Agence TECHGHIL, directions régionales du MASEF, centre de formation), les maires des communes de Arafat, Dar Naim et Kaédi et les acteurs du secteur privé, notamment les entreprises.

Après la réalisation de la totalité des activités du projet, il a été jugé pertinent de réaliser l'évaluation finale du projet en se basant sur les critères de l'OCDE, à savoir l'appréciation de la pertinence, de l'efficacité, l'efficience, de la durabilité et de l'impact. Cette évaluation permettra, entre autres, d'apprécier les progrès réalisés par le projet, de mesurer le niveau d'atteinte des indicateurs à la fin du projet et d'identifier les recommandations clés visant à faciliter la mise en échelle du projet ou à améliorer la qualité de la mise en œuvre des projets futurs similaires.

C'est dans ce contexte que les présents termes de référence sont développés pour le recrutement d'un consultant ou cabinet de consultant chargé de réaliser l'évaluation finale du projet Trampoline, inscrit dans le cadre du développement de la jeunesse au niveau personnel, professionnel et social, et intervenant à Nouakchott et à Kaédi.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONTEXTE

L'État mauritanien cherche à impliquer davantage la société civile dans la définition, l'exécution des programmes et politiques de développement en faveur de l'emploi des jeunes en Mauritanie. Ainsi, dans l'accompagnement de ces mesures, des actions importantes ont été réalisées allant dans ce sens depuis une dizaine d'années: 1) Le cadre stratégique mauritanien de lutte contre la pauvreté intègre la question de l'insertion des jeunes depuis 2001 ; 2) La Stratégie de Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCAPP) pour 2016–2030 introduit une nouvelle approche plaçant l'emploi comme objectif prioritaire de développement économique à caractère inclusif, mettant l'accent sur la question de l'emploi des jeunes et des femmes. En ce domaine, la priorité est donnée au développement des dispositifs et stratégies d'appui et de financement en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, l'organisation de formations des jeunes et de leurs encadreurs en vie associative, l'amélioration de la connaissance des politiques publiques par les jeunes et le renforcement des capacités des jeunes en TIC ; 3) La Stratégie Nationale pour l'Emploi (2018– 2030) prévoit de nouvelles perspectives en faveur du marché du travail pour les jeunes ; 4) l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (TECHGHIL) a déployé d'importants efforts en matière de formation et d'accompagnement pour permettre à des centaines de jeunes d'accéder à des emplois décents, en particulier à travers le développement des compétences, le travail indépendant ou leur accompagnement dans la recherche de l'emploi.

Des initiatives gérées par diverses agences publiques reposent sur une multitude de programmes de petite envergure gérés par les organisations de la société civile qui visent l'allègement des contraintes qui pèsent sur l'offre. Le soutien des OSC se traduit à la fois par un appui à la mobilisation des ressources financières, l'organisation et la gestion d'espaces collectifs mobilisateurs, la valorisation et la capitalisation des pratiques. En plus d'un pari sur l'impact positif des démarches de concertation pluri-acteurs sur les parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, son engagement sur cette approche thématique répond à un choix stratégique visant à mieux relier l'économique et le social dans les initiatives d'insertion.

En effet, les organisations de la société civile se présentent comme des potentiel relais emploi-formation. De même, l'intérêt des dynamiques pluri-acteurs semble davantage être compris par l'état. Néanmoins des enjeux restent en ce qui concerne la reconnaissance institutionnelle et financière des organisations de la société civile par les pouvoirs publics. La coalition secteur public-secteur privé demeure au cœur de la problématique de l'emploi des jeunes et de l'inclusion sociale.

Malgré ces efforts, la Mauritanie est confrontée à un défi majeur en matière d'emploi des jeunes, avec plus de 60 % de la population ayant moins de 25 ans. Malheureusement, une grande partie de cette population éprouve des difficultés à accéder au marché du travail, se manifestant par un taux de chômage élevé, en particulier parmi les jeunes de 15 à 24 ans. Les inégalités entre les sexes sur le marché du travail sont également remarquées de même que l'accès à l'emploi des personnes en situation d'un handicap. Pour remédier à cette situation et accompagner le gouvernement mauritanien, Save the Children en partenariat avec Globe a reçu un financement de l'union européenne pour mettre en œuvre le projet "Trampoline vers le développement de la jeunesse en Mauritanie". L'objectif principal de ce projet est de promouvoir l'insertion socio-économique et civique des jeunes, y compris ceux en situation de handicap, dans 2 communes de Nouakchott (Dar Naim, Arafat) et Kaédi.

3. RÉSUMÉ DU PROJET

Intitulé du projet	Trampoline vers le développement de la jeunesse au niveau personnel, professionnel et social.
Durée du projet	24 mois, du 01 février 2022 – 31 janvier 2024
Localisation/zones d'intervention	Nouakchott (Dar Naim/Arafat) et Kaédi (Commune)
Bailleur	Union Européenne
Responsable de mise en œuvre	Save the Children et GLOBE (partenaire locale de mise œuvre)
Partenaires opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination Régionale de l'Agence TECHGHIL - Direction régionale du MASEF - Direction Régionale de la Jeunesse et du Sport - Communes (Dar Naim, Arafat et Kaédi) - les centres de formation et les entreprises.
Groupes cibles/ Bénéficiaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes hommes/femmes de 16 à 24 ans en déperdition scolaire/diplômés chômeurs, leurs familles et leurs communautés. - Société civile & réseaux des jeunes
Objectif Général	Contribuer à l'insertion socio-économique et civique des jeunes hommes et femmes, y compris les jeunes avec un handicap, en République Islamique de Mauritanie.
Objectif Spécifique	Améliorer l'accès aux opportunités d'insertion socio- professionnelle et économique et la participation citoyenne des jeunes hommes et femmes (16-24 ans), notamment ceux en situation d'handicap, dans les communes de Kaédi et Nouakchott.
Résultats attendus du projet	<p>R1. Les compétences de vie, connaissances et capacités en matière d'entrepreneuriat et d'employabilité des jeunes hommes et jeunes femmes, notamment ceux en situation d'handicap, sont renforcées dans un environnement</p> <p>R.2. Les jeunes femmes et hommes (inclus ceux qui vivent en situation d'handicap) ont accès à des opportunités d'insertion socioprofessionnel grâce à un mécanisme de synergie avec le secteur privé et public.</p>

	R3. Les réseaux des OSC de jeunes sont soutenues dans leur rôle d'acteur du changement et renforcent et l'engagement citoyen des jeunes hommes et jeunes femmes sur les enjeux climatiques et migratoires, et leur participation dans les instances décisionnelles
Principales activités mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et ciblage participatif de 350 bénéficiaires. - Formation des jeunes sur les compétences de vie - Élaboration de plans de vie et choix d'itinéraire professionnel - Accompagnement des jeunes à la vie professionnelle et au développement personnel dans un environnement favorable - Campagne de sensibilisation pour améliorer l'image de jeunes - Mise en place de 3 LAB et centres de connectivité à Kaédi et à Nouakchott - Création d'un programme d'activités du YI-LAB basé sur les besoins identifiés et exprimé par les jeunes - Élaboration participative d'une cartographie d'acteurs privés et publics et autres parties prenantes. - Soutien aux Agences TECHGHIL pour le renforcement de leurs capacités techniques et opérationnelles - Concours de business plan-idea - Accompagnement à l'insertion professionnelle de jeunes - Capitalisation participative des expériences - Réalisation d'une cartographie des OSC et réseaux de jeunes des communes - Sensibilisation de la population jeune sur les questions de migrations, défis climatiques, genre, inclusion et citoyenneté - Conception et mise en œuvre d'une feuille de route par des acteurs pour influencer les décisions stratégiques au niveau locale concernant les jeunes. - Campagne de mobilisation sociale au niveau nationale. - Sensibilisation de masses à travers les activités sportives et culturelles

PORTÉE DE L'ÉTUDE

But, objectifs

Cette évaluation, menée à la fin du projet « Trampoline : vers le développement de la jeunesse au niveau personnel, professionnel et social » s'appuiera sur la ligne de base ainsi que sur les diverses sources de vérification du projet (rapports d'activités, rapport final, rapport de capitalisation, etc.) afin d'acquérir une compréhension holistique des résultats du projet et des défis majeurs notées tout au long du projet.

L'objectif principal de l'évaluation est d'apprécier les progrès réalisés et le niveau d'atteintes des objectifs et résultats du projet en collaboration avec les bénéficiaires et les parties prenantes du projet impliqués dans la mise en œuvre, afin d'acquérir une connaissance précise et détaillée de l'efficacité, de l'efficience, de la pertinence, de la durabilité et de l'impact. Cette démarche vise à informer le bailleur et les organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet sur la situation globale de celui-ci. Également, évaluer la performance des objectifs et résultats fixés et la qualité des activités réalisées, en fournissant des données ventilées par sexe, type de handicap et localités d'intervention.

L'évaluation vise plus les objectifs spécifiques suivants :

- Évaluer la manière dont le projet a impacté l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en fournissant de données désagrégées par sexe, type de handicap et zone d'intervention et en examinant les effets directs sur leur employabilité, les compétences acquises et l'accès à des opportunités professionnelles ;
- Analyser minutieusement les progrès réalisés par le projet en se concentrant sur les indicateurs définis dans le cadre logique et en comparant leur valeur définis au début du projet (baseline), celle prévue à la fin du projet (cible) et celle obtenus à la fin du projet ;

- Identifier les obstacles rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet et formuler des solutions adaptées pour orienter les futures interventions. Apprendre des défis passés en vue d'améliorer les résultats à venir ;
- Évaluer le niveau d'intégration professionnelle des jeunes ayant bénéficiés des actions du projet et évaluer la durabilité et la qualité de leur parcours choisi y compris les emplois obtenus ;
- Explorer comment le projet a contribué au développement des initiatives entrepreneuriales des jeunes, favorisant ainsi leur autonomisation économique ;
- Examiner en détail comment les actions du projet ont contribué au développement des compétences de vie des jeunes, allant au-delà des compétences strictement professionnelles.
- Évaluer l'impact sur la capacité technique du personnel de l'Agence TECHGHIL grâce aux actions du projet, en évaluant leurs compétences et pratiques professionnelles ;
- Évaluer le niveau de soutien accordé aux OSC pour qu'elles jouent leur rôle en tant qu'acteur du changement ;
- Analyser les impacts du soutien apporté aux OSC sur l'augmentation de l'engagement citoyen des jeunes hommes et jeunes femmes envers les enjeux climatiques et migratoires ;
- Examiner la contribution du soutien aux OSC à l'accroissement de la participation des jeunes dans les instances décisionnelles ;
- Identifier des recommandations spécifiques pour faciliter l'insertion future des jeunes en recueillant les opinions des bénéficiaires et des acteurs locaux. Cette approche participative garantit une vision inclusive des besoins de la communauté.

Publics ciblés et utilisation de l'étude

Le public primaire visé par l'étude est l'équipe de projet qui utilisera les résultats de l'évaluation pour informer sur les progrès réalisés, les effets obtenus, l'atteinte des objectifs et résultats du projet ainsi que les mécanismes mis en place par le projet pour assurer la durabilité. Les résultats de l'évaluation pourraient être partagés avec les parties prenantes suivantes :

- *Union Européenne* : L'UE pourrait utiliser les résultats de l'évaluation comme contribution à l'atteinte de leurs objectifs définis en matière d'insertions socio- professionnelles des jeunes. Les résultats du projet et de l'évaluation finale pourraient aussi être utilisés dans le cadre de la mise en échelle dans des zones qui ont le même contexte que celui du projet.
- *Equipe de Save the Children* qui peut utiliser les résultats de l'évaluation pour améliorer le développement nouvelles propositions de projet visant l'insertion des jeunes, améliorer la qualité de la mise en œuvre des projets futurs sur l'insertion des jeunes et enfin utiliser les évidences produites par l'évaluation pour faire des actions de plaidoyer et de communication.
- *Ministère de l'emploi des jeunes et de la formation professionnelle* : Les autorités nationales et direction régionales œuvrant dans l'emploi des jeunes pourront utiliser les résultats de cette évaluation pour informer les objectifs et résultats définis par l'État Mauritanien dans le cadre de Stratégie Nationale pour l'Emploi (2018– 2030).
- *Communes* qui pourront utiliser les résultats de cette évaluation pour assurer la durabilité des actions réalisées dans leurs communes plus particulièrement au niveau des lab, mais aussi ces résultats de l'évaluation pourront contribuer à mieux définir les politiques locales d'emplois des jeunes.

Pour faciliter l'utilisation des résultats, le rapport de l'évaluation sera partagé avec ces différentes parties prenantes avec une version résumée qui va synthétiser la méthodologie utilisée, les principaux résultats et défis ainsi que les recommandations.

Questions clés de l'étude

Critères	Questions Clé de l'évaluation
Pertinence*	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet a-t-il répondu aux besoins et priorités des jeunes en matière d'insertion socio-économique ? ▪ Le projet est-il adapté au contexte local et à la population cible, notamment les jeunes ?

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle est la pertinence ou l'importance du projet par rapport aux exigences et priorités locales et nationales, notamment les politique nationale et locale en matière d'insertion des jeunes ? ▪ Les activités et les résultats du projet sont-ils cohérents avec les effets escomptés ?
Efficacité*	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs et résultats escomptés en matière d'insertion des jeunes ont –ils été atteints ? ▪ Les objectifs et résultats escomptés en matière d'amélioration des compétences de vie ont-ils été atteints ? ▪ Les objectifs et résultats en matière de renforcement des OSC des jeunes et d'engagement citoyen des jeunes ont-ils été atteints ? ▪ Y a-t-il des différences dans les résultats obtenus par les différents groupes (filles, les garçons, les jeunes vivants avec un handicap) ? ▪ Y a-t-il eu des résultats non intentionnels en matière d'insertion socio-économique des jeunes ? ▪ Y –t-il des écarts entre la planification et la réalisation des activités? Comment ces écarts peuvent être justifiés ?
Efficience*	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs ont-ils été atteints dans les délais ? ▪ Les ressources humaines mis en place ont-ils permis d'atteindre les objectifs et résultats du projet ? ▪ Est-ce que le budget mis en place a permis d'atteindre les objectifs du projet ?
Effets*	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les effets obtenus du projet par rapport à l'insertion des jeunes ? ▪ Quels sont les effets obtenus du projet par rapport aux compétences de vie ? ▪ Quels sont les effets obtenus par le projet en matière d'engagement citoyen ? ▪ Quels sont les effets non voulus du projet positifs ou négatifs, directs ou indirects ?
Durabilité*	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les effets positifs sont-ils durables ? ▪ Quels sont les leviers et mécanismes mis en place pour assurer la durabilité ou la permanence de l'intervention et de ses effets ? ▪ Quelles sont les limites liées à la durabilité des résultats et effets du projet ?
Sensibilité au genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment le projet a-t-il pris en compte la sensibilité au genre à la fois dans la conception et dans la mise en œuvre des activités ? ▪ Le projet a-t-il pris en compte les différents besoins et l'accessibilité des garçons et des filles, des hommes et des femmes, et des personnes non binaires ? ▪ Les résultats du programme/projet ont-ils été représentés de manière égale ? ▪ Quelles sont les lacunes en matière de genre que le projet a comblées et quels sont les aspects restants qui doivent être examinés plus avant ?

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Conception de l'étude

La méthodologie qui sera utilisée doit combiner une approche qualitative et quantitative pour une vision holistique en se focalisant sur les objectifs et résultats du projet. Les méthodes utilisées doivent combiner une collecte simultanée de données primaires via des approches qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une analyse documentaire. Toutes les données primaires collectées au cours de l'évaluation doivent être ventilées par sexe, âge, handicap et zone d'intervention.

Le consultant qui sera retenu devra proposer une méthodologie plus détaillée qui sera soumise à l'équipe de Save the Children pour validation. Cette méthodologie doit s'inspirer de celle utilisée durant l'évaluation baseline pour faciliter la comparaison avec les valeurs des indicateurs obtenus au début du projet. La méthodologie qui sera proposée doit inclure une technique d'échantillonnage appropriée et identique à celle proposée durant la baseline pour permettre une comparaison juste et précise. Les techniques de collecte de données comme les enquêtes, les entretiens semi-structurés et les focus groups devront être proposées par le consultant.

L'approche quantitative se concentrera sur le niveau de réalisation des activités, l'atteinte des résultats et les objectifs du projet. L'approche qualitative visera à appréhender les diverses réalités de l'évaluation, évitant de se focaliser sur une réalité unique et objective pour saisir la complexité et la diversité dans le domaine de l'insertion des jeunes. Cette méthode permettra d'avoir des données qui pourront mieux expliquer les tendances obtenues dans l'analyse quantitative. Elle vise à déterminer les forces et faiblesses des mécanismes mis en place pour l'insertion des jeunes. Toutes les données primaires collectées au cours de l'évaluation doivent être ventilées par sexe, âge, handicap et zone d'intervention. Save the Children fournira des conseils sur les outils et les schémas de classification pour cet ensemble de données minimum.

Les sources de données existantes de Save the Children peuvent être utilisées dans l'évaluation. L'équipe de l'évaluation sera tenue de rechercher des sources de données externes supplémentaires pour ajouter de la valeur à l'évaluation, telles que les données administratives du gouvernement. L'équipe doit également indiquer comment la triangulation des données sera réalisée. Une série de documents sur le projet sera mise à la disposition de l'équipe de consultance, fournissant des informations sur la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement du projet. Ces documents comprennent le document du projet, les rapports d'activités, le rapport de capitalisation, le rapport de la ligne de base, et le rapport final du projet.

La méthodologie qui sera proposée par le consultant doit impliquer la méthode de collecte et d'analyse de données, les techniques et méthodes d'échantillonnage, ainsi que la formation des enquêteurs sur les outils de collecte et le plan de supervision des enquêteurs. Le consultant (e) doit tenir compte des éléments méthodologiques suivants dans sa proposition : une rencontre de cadrage avec l'équipe projet et l'équipe MEAL pour définir l'orientation méthodologique et valider les outils de collecte de données et le calendrier d'exécution, ainsi que la soumission de rapports périodiques de collecte de données pour informer l'équipe projet du déroulement et de l'état d'avancement de l'évaluation.

Considérations éthiques

Le consultant doit respecter les droits des personnes interviewées en leur garantissant confidentialité, sécurité et protection des données. Toutes les mesures seront mises en place pour protéger l'identité de tous les participants et toute autre information susceptible de les mettre en danger, eux ou d'autres personnes ne seront collectées ou divulguées durant cette évaluation. Les données personnelles des personnes interviewées ne seront pas collectées et ne figureront pas sur les livrables de cette évaluation.

L'évaluation sera inclusive et impliquera toutes les personnes censées fournir des informations, y compris les personnes en situation de handicapées qui auront la même chance de participer à l'évaluation selon l'échantillon sélectionné, sans distinction d'ordre ethnique ou social. La participation des bénéficiaires directs du projet, notamment les jeunes et les organisations de la société civile de jeunes sera assurée ainsi que les organisations chargées de la mise en œuvre du projet (équipe du projet, ONG Globe), l'agence TECHGHIL, les centres de formation et les entreprises qui emploient les jeunes.

Le consultant s'engage à lire, comprendre et signer la politique de sauvegarde de l'enfant de SC à laquelle il devra s'y conformer. L'équipe du consultant bénéficiera d'une formation sur la politique de sauvegarde de Save the Children. Les méthodes de collecte de données seront adaptées à l'âge et au sexe des participants. Le consultant devra avoir dans son équipe d'enquêteurs des femmes pour collecter les données auprès des filles.

LIVRABLES ET RÉSULTATS ATTENDUS

Le/la consultant(e) fournira à Save the Children les éléments :

- **Produit attendu 1** : La méthodologie détaillée incluant les outils de collecte et le plan de travail de cette évaluation doit être soumis à Save the Children pour validation avant d'entamer les activités de terrain.
- **Produit attendu 2** : Des notes décrivant l'état d'avancement de l'évaluation finale et les difficultés rencontrées
- **Produit attendu 3** : Le rapport provisoire de l'évaluation finale devra être livré dans un délai de 15 jours après la fin de l'enquête de terrain.
- **Produit attendu 4** : Le rapport final y compris la base de données finale en format exploitable (Excel), 05 jours calendaires après réception des commentaires à intégrer.

- **Produit attendu 5** : Un résumé de l'évaluation finale décrivant le contexte, la méthodologie et les principaux résultats et recommandations.

Tous les documents doivent être produits en format MS Word et fournis électroniquement par e-mail à l'équipe de SC.

Le Calendrier suivant est proposé pour la réalisation de l'évaluation finale :

Livrables/Jalons	Calendrier
Sélection de l'équipe de consultant et contractualisation.	18/04/2024
Élaboration et soumission du rapport de démarrage et ou outils de collecte de données par le consultant chargé(e) de l'évaluation	25/04/2024
Révision et validation du rapport de démarrage et les outils de collecte de données	03/05/2024
Formation des enquêteurs sur les outils de collecte de données et sur les codes de bonnes conduites de SC	05/05/2024
Collecte de données sur le terrain	05-12/05/2024
Envoi du premier draft du rapport	24/05/2024
Révision du premier rapport par SC	07/06/2024
Rapport final de l'évaluation	13/06/2024

GESTION DE L'ÉTUDE

Tout au long du processus, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de gestion de l'évaluation, composé du référent MEAL, du PDQ, du coordonnateur du projet et des TA du siège et de la mission SCE. Cette équipe coordonnera le suivi avec le consultant, examinera et approuvera tous les livrables. Une réunion de cadrage entre le consultant et cette équipe permettra d'harmoniser la compréhension des présents termes de référence et de valider le plan de travail proposée par le consultant. Le consultant sera responsable de la logistique, de la communication et du secrétariat (impression de la documentation, etc.).

Etape	Responsabilité	Période	Qui est impliqué
Recrutement d'un.e consultant.e	Equipe MEAL de SC mission	18/04/2024	Siège et logistique
Élaboration et soumission du rapport de démarrage et ou outils de collecte de données par le consultant chargé. é de l'évaluation	Consultant(e)	22/04/2024	Equipe MEAL de SC
Révision et validation du rapport de démarrage et les outils de collecte de données	Equipe MEAL mission	29/04/2024	Siège
Formation des enquêteurs sur les outils de collecte de données et sur les codes de bonnes conduites de SC	Consultant(e)	30/04/2024	Manager Safeguarding et référents MEAL de SC
Collecte de données sur le terrain	Consultant(e)	01-08/05/2024	Equipe projet de SC et GLOBE
Envoi du premier draft du rapport	Consultant(e)	24/05/2024	Equipe MEAL de SC

Révision du premier rapport par SC	Equipe MEAL mission	07/06/2024	Siège
Envoi du rapport final de l'évaluation	Consultant(e)	13/06/2024	Equipe MEAL de SC

ÉQUIPE D'ÉTUDE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

L'équipe du consultant doit être composée d'au moins d'un spécialiste en recherche évaluation et d'un autre expert qui a l'expertise et les connaissances sur l'insertion socio-économique des jeunes. L'équipe de consultant devra aussi inclure des enquêteurs et superviseurs qui se chargeront de faire la collecte de données.

Profil du consultant recherché :

- Diplôme d'Études Supérieures en sciences sociales telles que la Sociologie, l'économie, ou tout autre diplôme équivalent (BAC+5, BAC+6 ou plus) ;
- Bonne expérience en conception et conduite d'évaluations finale ;
- Bonne expérience dans le domaine d'insertion sociaux professionnel de jeunes ;
- Expérience de travail avec les ONG internationales ;
- Expérience professionnelle d'au moins cinq ans en recherche, avec une expertise particulière dans le domaine du suivi et de l'évaluation des projets liés liées à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ;
- Bonne connaissance en analyse de genre ;
- Solides compétences écrites et orales pour communiquer des résultats techniques et/ou complexes à des publics non spécialisés (notamment rédaction de rapports et présentation des données) ;
- Expérience avérée dans la collaboration avec des équipes pluridisciplinaires, démontrant ainsi la capacité à travailler harmonieusement dans un environnement diversifié ;
- Excellentes compétences en rédaction et en communication en français et en arabe, garantissant une communication claire et efficace dans les deux langues ;
- Capacité avérée à diriger une équipe et à produire des résultats de qualité dans les délais impartis, démontrant ainsi une approche proactive et orientée vers l'atteinte d'objectifs ;
- Autonomie, sens de l'initiative, anticipation des problèmes potentiels et capacité à les résoudre de manière efficace ;
- Aptitude à travailler sous pression tout en maintenant des normes élevées de qualité et d'efficacité ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique, Kobo Collect, assurant une utilisation efficace des technologies pour la collecte, l'analyse et la présentation des données ;
- Avoir préalablement travaillé ou collaboré avec des organisations renommées telles que Save the Children ou l'Union Européenne (cette expérience préalable sera un atout majeur dans la compréhension des exigences et des normes spécifiques du secteur) ;
- Bonne connaissance sur l'employabilité de jeunes hommes et femmes en Mauritanie, ainsi que du système d'insertion professionnelle (cette compréhension locale est cruciale pour contextualiser les résultats de l'évaluation) ;
- La capacité de parler les langues locales est un atout supplémentaire, facilitant la communication avec les parties prenantes locales et renforçant ainsi l'efficacité de la collecte de données.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers candidatures doivent comprendre les éléments suivants :

- Une proposition technique détaillée démontrant clairement une compréhension approfondie du présent cahier des charges

- Noms et coordonnées de trois personnes de référence qui peuvent être contactées pour leur relation pertinente avec l'expérience professionnelle du candidat ;
- Une proposition financière avec une ventilation détaillée de tous les coûts, y compris :
 - Honoraires/coûts détaillés des consultants
 - Dépenses détaillées pour la collecte de données sur le terrain, y compris les frais de déplacement et les indemnités journalières de l'équipe de consultants.
 - Frais administratifs détaillés
- Exemple d'un rapport d'évaluation (ligne de base ou évaluation finale de préférence dans le secteur de l'insertion des jeunes).

Il est à noter que Save the Children recherche le meilleur rapport qualité-prix dans son travail. Cela ne signifie pas nécessairement "coût le plus bas", mais qualité du service et caractère raisonnable des coûts proposés. Les propositions doivent inclure l'affectation du personnel (rôle / nombre de jours / taux journaliers / taxes), ainsi que tout autre coût applicable.

CALENDRIER DES PAIEMENTS

Les paiements suivants seront effectués au consultant selon le mode de paiement :

- Après approbation du rapport de démarrage et des outils : [20%]
- Lors de la soumission de la première version du rapport d'évaluation : [50%]
- Lors de l'approbation du rapport d'étude final : [30%]

COMMENT POSTULER

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le 11 avril 2024 par e-mail, sous l'objet "Consultant(e) pour l'évaluation finale projet Trampoline," à l'adresse e-mail suivante : info.mr@savethechildren.org.

ANNEXES

Annexe : Notation de l'évaluation du PCD pour les consultants potentiels

Catégorie	Qualité des Critères de pour l'évaluation (utilisés pour la notation interne après l'achèvement)
But, Conception et Méthodes	1. Le rapport d'évaluation identifie-t-il clairement le but de l'évaluation (y compris ses principaux objectifs, questions et critères) tel que défini dans les termes de référence de l'évaluation ?
	2. Les méthodes de collecte et d'analyse des données constituent-elles une approche clairement justifiée pour répondre à l'objectif et aux questions de l'évaluation ? (Fournissent-elles des données valides, fiables et éthiques) ?
	3. La méthodologie est-elle adaptée au contexte et aux groupes de population auxquels les questions de l'évaluation se rapportent (par exemple, concernant le genre, le handicap, le statut socio-économique, la situation géographique, le contexte culturel, l'ethnicité) ?
	4. La taille et la composition de l'échantillon sont-elles proportionnelles aux conclusions recherchées par l'évaluation ?
	5. L'évaluation s'appuie-t-elle sur ce qui est déjà connu, par exemple les cadres et outils existants qui ont fait leurs preuves, les données/preuves existantes, et les leçons apprises précédemment ?
	6. Les méthodes utilisées pour collecter et analyser les données et toute limitation de la qualité des données et de la méthodologie de collecte sont-elles expliquées et justifiées ?
	7. Toute influence personnelle et professionnelle ou tout préjugé potentiel parmi ceux qui collectent ou analysent les données ont-ils été enregistrés et traités ou atténués de manière éthique ?

Analyse et conclusions	8. En cas d'évaluation de l'impact, un point de comparaison est-il utilisé pour montrer que le changement s'est produit (par exemple, une base de référence, un contrefactuel, une comparaison avec un groupe similaire) ?
	9. L'explication de la manière dont l'intervention contribue au changement (par ex. théorie du changement, cadre logique, activités) est-elle explorée ?
	10. Les données sont-elles bien triangulées, par exemple en utilisant différentes méthodes de collecte de données, différents types de données et différentes perspectives des parties prenantes ?
	11. Des facteurs alternatifs (par exemple, la contribution d'autres acteurs) sont-ils pris en compte pour expliquer le résultat observé en plus de la contribution de l'intervention ?
	12. Les changements involontaires et inattendus (positifs ou négatifs) sont-ils identifiés et expliqués ?
	13. Les perspectives des enfants et des communautés sont-elles incluses dans les preuves, y compris celles des plus démunis et des plus marginalisés ? Note : Pour les évaluations centrées sur les jeunes enfants, les perspectives des soignants sont adéquates à la place.
	14. Les résultats sont-ils ventilés en fonction du sexe, du handicap et d'autres différences sociales pertinentes ?
	15. Existe-t-il un lien logique clair entre les données collectées et analysées, et les conclusions et recommandations présentées ?
	16. Les résultats contradictoires et les perspectives divergentes sont-ils présentés et expliqués dans l'analyse et les conclusions ?
Communication et utilisation	17. Les résultats et les conclusions de l'évaluation sont-ils partagés et validés par une série de parties prenantes clé (par exemple, les communautés, les partenaires, le personnel de Save the Children) ?
	18. L'analyse et l'interprétation des données sont-elles bien communiquées par le biais d'un langage accessible et de visuels utiles (diagrammes, graphiques, tableaux, si nécessaire) ?
	19. Des références, des annexes et des liens sont-ils inclus pour fournir des données, des analyses ou des références supplémentaires pertinentes (y compris les documents clé et les personnes/parties prenantes impliquées) ?
	20. Existe-t-il un plan clair sur la manière d'utiliser les résultats, y compris des recommandations "SMART" (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes, limitées dans le temps) et orientées vers les "utilisateurs finaux" appropriés, un plan de diffusion et des actions spécifiques pour mettre en œuvre ces recommandations ?

TDR préparé par :	Ismail Amadou Tijany SOW
TdR approuvé par :	Mamadou DIOP
Date d'approbation :	Mars 2024